Pour l'abandon de toutes les charges retenues contre la journaliste Georgia Fort !

Monsieur le Procureur,
Je vous écris pour vous **faire part de ma profonde préoccupation face aux poursuites engagées contre Georgia Fort et d'autres journalistes qui n'ont rien fait de plus que couvrir une manifestation à Minneapolis le 18 janvier 2026.** Manifestement, l'arrestation de ces professionnel·le·s de la presse témoigne d'une inquiétante escalade dans un mépris systématique pour les droits fondamentaux. Vous êtes sûrement conscient que l'article 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), que les États-Unis ont ratifié, garantit le droit à la liberté d'expression, qui protège la liberté de la presse et le droit des journalistes de chercher et de publier des informations.

Pourtant, en poursuivant Georgia Fort et d'autres journalistes en les accusant d'infractions pénales, notamment d'un crime de haine, pour avoir rendu compte d'une manifestation à l'intérieur de l'église Cities Church à Saint Paul, dans le Minnesota, où l'un des pasteurs occupait les fonctions de directeur par intérim du bureau local de l'ICE, le ministère de la Justice les cible uniquement pour avoir fait leur travail et porte atteinte à leurs droits fondamentaux. **Le journalisme n'est pas un crime. Garantir l'exercice du droit à la liberté d'expression et la liberté de la presse est même essentiel** pour veiller à ce que les fonctionnaires et les dirigeant·e·s gouvernementaux rendent des comptes sur leurs actes. Ces poursuites produisent un effet paralysant et intimidant sur les journalistes qui traitent des questions les plus importantes pour la population.

Je vous demande donc instamment d'abandonner les charges retenues contre Georgia Fort et les autres professionnel·le·s de la presse visés par la procédure États-Unis c. Levy Armstrong (0:26-cr-00025) au tribunal de district du Minnesota.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de ma haute considération

AMNISTIE INTERNATIONALE



En signant cette pétition et en fournissant votre adresse e-mail, vous autorisez Amnistie Internationale à envoyer le message ci-dessus en votre nom aux autorités concernées. En écrivant mon courriel, j'accepte également qu'Amnistie internationale m'envoie des informations et des actions sur les droits humains. À tout moment, il est possible de retirer mon consentement.

Votre soutien est précieux pour faire entendre notre voix !

	Prénom, nom de famille (lettres moulées) (obligatoire)	**Code postal** (obligatoire)	**Signature** (obligatoire)	**Année de naissance** (obligatoire)	**Courriel***	**Numéro de cellulaire***
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						

SIGNEZ EN TOUTE CONFIANCE :

Selon les règles sur la vie privée d'Amnistie internationale, vos noms, adresses et téléphones sont confidentiels et ne seront pas échangés ou vendus.

Merci d'imprimer cette pétition en 11x17 pouces (Tabloïd/Ledger)
Faire signer uniquement sur le recto pour des raisons logistiques.

RETOURNEZ LES PÉTITIONS AVANT OCTOBRE 2027 À :
Adam Aït-Âarab, Amnistie internationale Canada francophone
50 rue Ste-Catherine O, bureau 500, Montréal, H2X 3V4

Coordonnées de la personne envoyant la pétition:
Nom: _____

Courriel: _____

Nom et no groupe: _____